

Compte rendu de la réunion (27) du jeudi 4 juillet 2019 à 18 h

Présents :**Membres élus :**

Martine BOUVERET
Jean-Marie BOUVERET
Patricia PELTIER
Georges ROUX
Pascale ROY

Membres invités :

Sylviane COURTEJAIRE
Marie-Thérèse MOURRA
Jean-Pierre PERIN
Virginie RIVA

Absents et excusés : Yves GUYEN, Marianne BEAUPAIN, Philippe BANSE, André RACINE

Ordre du jour :

- Jardins familiaux
- Espace biodiversité : verger, suivi du rucher
- Communication sécheresse
- Plan action 0 phyto
- L'agenda des manifestations
- Points divers : liaisons modes doux, manque de visibilité circulation routière pont rue Amitié, réunion CDP : Rencontres éco-citoyennes mardi 28 mai, recensement des hérissons pour le protéger.

1. Projet jardins familiaux

1.1. Attributions :

Les treize parcelles sont attribuées depuis mi-avril 2019. Plusieurs sont partagées par 2 jardiniers.

L'espace central, aménagé avec plantation de 2 marronniers et installation de 2 tables, dont une octogonale pour accessibilité PMR est situé dans l'espace clos et sera uniquement accessible aux jardiniers, qui ont une clef pour entrer dans l'espace.

Six places de stationnement, qui restent à aménager, sont prévues à l'entrée des jardins.

Deux points d'eau sont installés avec une mise hors gel l'hiver. Le coût des consommations est réparti en fin d'année entre les treize attributaires.

Il reste encore quelques travaux à terminer : notamment la réparation des fuites au niveau des robinets des récupérateurs d'eau de pluie et le déplacement du tableau d'information.

1.2. La gestion et le suivi des dossiers, l'entretien des parties communes seront assurés par l'association Les Jardins Familiaux de Besançon, représentée par Marie-Thérèse Michel, Présidente. Une convention de 3 ans a été votée en réunion de Conseil Municipal du 5 octobre 2018 avec une rétribution de 1000 € par an à l'association.

1.3. Un correspondant de site est nommé parmi les 13 jardiniers. Il a pour mission de relayer les suggestions et remarques à l'association. Deux réunions par an sont prévues pour tous les correspondants de site de l'association AJVBE. Le compte rendu de ces réunions sera transmis aux membres du comité.

2. Espace biodiversité :

2.1. Verger : L'atelier de démonstration de taille annuel, animé par l'association de pomologie de Besançon a eu lieu le 16 mars, pour 3 arbres. Henri Renaud, référent de l'association des jardins de Cocagne, avec laquelle la commune a conventionné pour l'entretien du verger, a effectué la taille de formation des autres arbres courant mars.

Nous notons toujours la présence de campagnoles terrestres, qui endommagent les racines des arbres.

3 arbres seront à remplacer à l'automne.

Plusieurs solutions ont été testées pour éloigner les campagnoles :

Un perchoir à buses a été installé en 2017.

Des potelets, avec boîtes métalliques en partie supérieure pour créer des vibrations, ont également été installés au pied des arbres au printemps 2019.

2.2. Mare :

A ce jour, suite à la canicule, la mare est asséchée.

La mare s'est remplie au printemps suite à des épisodes de pluies importantes et se vide régulièrement ensuite. Le passage de sangliers qui piétinent le sol, accentue la perméabilité de la couche de marne.

2.3. Rucher : Point à date

André Racine, le référent bénévole, fait part de l'évolution des ruches depuis le début de l'année.

La météo capricieuse de ce printemps a fortement perturbé le développement des colonies.

Les séquences de froid ont conduit les abeilles à consommer le miel qu'elles avaient déjà commencé de produire. A cela s'ajoutent des périodes prolongées de bise, notamment au moment de la floraison des acacias, qui ont compliqué le butinage. Enfin l'épisode de canicule, dont nous sortons à peine, couplé à un début de sécheresse, ont des répercussions sur les organismes vivants.

Sur les colonies :

- la n°1 : populeuse, et moyennement dynamique. Il y a du miel dans la première hausse. Ce n'est pas pareil pour la 2ème hausse, dont la miellée ne sera pas certaine.

- la n°2 : a du essaimé (il y a eu beaucoup d'essaimage dans la région). Peu populeuse et atone. A surveiller, notamment lors du nourrissage automnal.

- la n°3 : c'est un essaim de l'année, dont le dynamisme est étonnant et encourageant, car très populeux et actif.

Prévision de récolte de miel :

- n°1 : miel dans la 1ère hausse ; pas encore dans la numéro 2.

- n°2 : la seule hausse a très peu de miel (3 cadres sur 9).

- n°3 : 2 hausses installées, dont la 1ère est pleine. C'est plutôt exceptionnel pour un jeune essaim.

La récolte est prévue dans le courant du mois de juillet.

Concernant la ressource (fleurs) :

Il y a beaucoup de fleurs à proximité, avec de la diversité et des floraisons échelonnées ; sauf que la météo a eu des incidences sur la qualité et la quantité des fleurs.

Parallèlement, il semble qu'il n'y ait pas trop de ruches dans les environs (sauf peut-être vers la maison communale).

3. Communication sécheresse :

La période de sécheresse vécue en 2018 doit nous inciter à être vigilants sur les consommations d'eau. La communication municipale sera relancée cette année pour sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques de prévention et à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.

L'arrêté préfectoral du 5 juillet déclenche le niveau d'alerte 1 sur les restrictions d'usage de l'eau. Un flyer est en PJ.

4. Plan d'action 0 phyto :

La mise en œuvre d'une stratégie d'entretien raisonné, engagée depuis 2015 par le service technique, est déployée à nouveau cette année, avec des techniques préventives et alternatives pour le traitement des herbes spontanées dans les rues et les espaces publics.

Le plan de fleurissement évolue dans les pratiques paysagères avec le paillage à base de broyat, comme le chanvre, qui sera poursuivi et intensifié, dans les différents massifs. Le choix de plantes vivaces rustiques, endémiques, mellifères et couvre-sol moins gourmandes en eau, sera privilégié. L'installation de cuves de récupération d'eau de pluie supplémentaires aux ateliers municipaux permettra une optimisation des arrosages.

A noter : Pour les particuliers, depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides

chimiques pour jardiner ou désherber. Rapportez vos produits à la déchetterie et retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques sur www.jardiner-autrement.fr

5. Calendrier manifestations 2019 :

Le 11 mars et 8 avril : remise d'un pot de miel à tous les enfants du groupe scolaire (250) avec une animation sur le thème de la préservation des abeilles. Daniel Cretin, animateur du syndicat des apiculteurs du Doubs, a animé 11 séances d'une demi-heure en expliquant la vie des abeilles avec comme supports pédagogiques une ruche, un enfumoir, un vêtement de protection d'apiculteur, ..

Le 16 mars à 9 h 30 : Opération village propre, proposée à tous les Echovaliens, avec la participation des enfants du club de football FCGB, dans le cadre de la démarche citoyenne du club. 30 participants ,adultes et enfants, ont sillonné le village.

Le 16 mars à 14 h : Démonstration de taille des arbres fruitiers au verger municipal, avec l'intervention des animateurs de l'Association Bisontine de Pomologie et des Jardins de cocagne. 25 personnes ont participé.

Fin juin : 3 séances d'animations au verger pour 3 classes du groupe scolaire, ont été assurées par un animateur de la maison de la nature de Brussey, CPIE.

Manifestation à venir :

Le 23 novembre 14 h : Troc de plantes. La MCV sera indisponible pour travaux. Un autre lieu est à prévoir : soit le préau du périscolaire, soit vers la MCV, sous vitabri (plus pratique pour le nettoyage final).

Mercredi 2 octobre : animations à la médiathèque, proposée par le CCAS Besançon, dans le cadre de la maîtrise de consommation d'électricité et eau. Expositions et ateliers sur le thème des « écogestes ».

6. Points divers :

➤ Modes doux :

Circulation piétonne locale : signalement d'une zone à risque le long du RD 75, allant du rond point dit du sablier vers Pirey, le déplacement des piétons est difficile de chaque côté de la voie.

Pour les piétons sortant de l'hôtel et allant vers la zone commerciale, créer et identifier un cheminement piétonnier vers le rond point.

Pour les piétons venant du rond point et allant vers Pirey : identifier le cheminement piétonnier, passage piétons sur rue du vert-bois

Circulation modes doux intercommunale : suite à différents échanges sur les liaisons de voix modes entre les communes du secteur nord et Besançon, une réunion, en présence d'un technicien du service mobilité de la CAGB, est proposée aux membres pour présentation et échanges sur le schéma global de déplacement modes doux.

P Peltier contacte le responsable du service mobilité-transport à la CAGB pour organiser une réunion fin août.

- **Circulation voitures entrées sur pont de l'amitié** : le champ de visibilité, en entrée et sortie du pont, est réduit du fait de la présence d'arbres sur le terrain de RFF. Après questionnement, les responsables de RFF précisent qu'une association a porté plainte contre RFF sur le fait qu'il est interdit de couper des arbres en période de nidification, donc RFF ne peut couper ces arbres pour l'instant. Le maire a saisi le Préfet sur cette question pour trouver une solution.

- **Réunion CDP : Rencontres éco-citoyennes mardi 28 mai**

Avec la révision prochaine du PCAET (Plan Climat Air Energies Territorial) le CDP (Conseil développement participatif) s'est saisi de cette opportunité pour porter la voix des citoyens et l'occasion d'ouvrir une discussion...

Quatre réunions ont eu lieu sur le grand Besançon : Ecole Valentin le 28/05, Fontain le 4/06, St Vit le 11/06, Besançon

le 18/06. Une vingtaine de personnes ont répondu présentes à cette première rencontre.

Trois volets ont été développés : L'énergie dans l'habitat, La mobilité, La consommation/l'alimentation

Les débats ont été ponctués de sketches d'improvisation sur les thèmes proposés. Le but étant de faire réagir, et de faire émerger des propositions citoyennes sur l'adaptation au changement climatique et sur l'urgence de trouver des solutions. Les débats ont été riches et ont permis de faire émerger des idées et des bonnes pratiques à partager et adaptables sur les communes du grand Besançon.

Un bilan sera présenté aux élus du grand Besançon par les membres du CDP.

➤ **Recensement des hérissons pour le protéger :**

Participez au recensement citoyen lancé par France nature Environnement en partageant vos observations avec nous, vous contribuez à améliorer les connaissances sur le hérisson, et surtout à le protéger !

Les principales menaces qui pèsent aujourd'hui sur ce petit mammifère sont dues aux activités humaines, comme les intoxications aux pesticides, ou les collisions routières, qui occasionneraient plus de 700 000 hérissons écrasés par an en Europe ! Pourtant, ce petit animal est un véritable témoin de la bonne qualité des écosystèmes, et constitue également un précieux allié pour le jardinier ! Son menu étant principalement composé de limaces, d'escargots et d'insectes.

L'étude de cette année se déroulera du mois d'avril au mois d'octobre 2019.

Comment participer ? Pour chaque observation de hérisson, il vous suffit de remplir le formulaire dédié et d'y joindre une photo. Toutes les informations pratiques pour partir à la recherche du hérisson sont accessibles sur le site mairie.

<https://www.fne2590.org/fr/actions/veille-environnementale/operation-recensement-du-herisson#participer>

Attention : Le Hérisson d'Europe est une espèce protégée, et bénéficie d'un statut de protection réglementé ! Sont interdits par la loi : la destruction ou l'enlèvement des nids, la mutilation, la destruction, la capture, le transport, la détention, la vente ou l'achat (sauf spécimen légalement détenu) de l'animal (*article L. 411-1 du code de l'environnement*).

Que faire si je trouve un animal blessé ? Contactez immédiatement le Centre Athénas (03 84 24 66 05), spécialisé dans le soin à la faune sauvage, ou adressez-vous à un vétérinaire compétent.

Patricia PELTIER

Adjointe Développement Durable cadre de Vie

Vice-présidente du CC DDCV